

L'urbanisme de la chronotopie*©

par Michel Lussault

géographe, professeur à l'Université François Rabelais-Tours

(...)

Mais le temps de la ville apporte un autre mode de questionnement à l'urbaniste, celui de la prise en compte de la " chronotopie ", ou encore le temps des habitants, de la ville " 24 heures sur 24 ", de la disparition des trajets pendulaires au profit d'une ville en éveil permanent mais avec des utilisateurs contrastés selon les heures, les jours, les saisons... en consonance avec la croissante individuation des besoins sociaux.

Le temps devient davantage encore la denrée rare dont chacun s'efforce d'en maximiser les possibilités de liberté.

Comment la ville peut-elle répondre à ces données, à ces aspirations sociales ? Comment le donneur d'ordre, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage peuvent-ils intégrer cette donnée qui, sans être nouvelle, prend à présent une place accrue ? Les expériences connues s'attaquent à la gestion des services urbains, publics et privés, à l'organisation

des transports, à la coordination des services pour réduire les temps contraints.

Mais qu'en est-il de la conception urbaine elle-même ? Est-elle en mesure d'inventer un urbanisme qui réponde aux temporalités de plus en plus complexes des modes de vie, aux exigences de l'hyperchoix qui en découle, aux bouleversements qui peuvent être induits par la fin des rythmes pendulaires ? Rien n'est moins sûr et le passage entre la prise de conscience de ces mécanismes, la commande politique et le processus de projet n'est pas chose aisée, car il exige des passeurs entre les acquis de la recherche et la traduction dans le réel. Si ce passage s'effectue quelque peu en termes de gestion urbaine (bureaux du temps notamment), il n'est pas à l'ordre du jour en ce qui concerne l'aménagement urbain.

Quelques pistes peuvent être suggérées ci-après sachant que bien d'autres pourraient être tentées en termes de reconfiguration des transports et des pôles urbains.

Quelques pistes de réflexion

La ville la nuit

Elle peut faire l'objet d'un vrai projet spatial, introduire des intimités, des atmosphères favorables à l'usage de l'espace public, des parcours rassurants, des émotions nouvelles. Lyon fut sans doute l'une des premières villes françaises à mettre en valeur son site et sa géographie particulière autour du Rhône et de la Saône pour créer un paysage de nuit et des ambiances lumineuses. À Saint-Nazaire, Yann Kersalé a créé un paysage de nuit magnifiant la base sous-marine en l'apprivoisant. Il a ainsi contribué à l'actuel projet ville-port de l'urbaniste barcelonais Maouel de Solà qui réutilise cette base. De véritables schémas directeurs lumière sont élaborés, comme à Nantes où Roger Narboni offre, à partir des infrastructures et de leur éclairage spécifique, des visions de la ville à différentes échelles (pénétrantes, voies circulaires, centre-ville, hypercentre...). La conception lumière peut créer, selon lui, "une architecture immatérielle". Relevant qu'à Paris on compte 11 heures de nuit pour 13 heures de jour, il affirme que

l'éclairage n'est pas un élément mineur du paysage de la ville. Pourtant, généralement seuls quelques monuments sont illuminés.

La lumière peut mailler la ville, créer des réseaux qui se superposent aux réseaux existants et offrent de nouveaux " récits " urbains.

La ville la nuit pose la question controversée de la ville 24 heures sur 24, qui n'est plus une vue de l'esprit dans nombre de pays, dans d'autres continents. Mais l'Europe semble rester marquée par les contrastes entre temps de vie et temps de repos, même si les plages des temps de vie s'allongent, et que ponctuellement la ville qui vit jour et nuit existe autour des hôpitaux, des gares, des microcentralités nocturnes, la " ville de garde ", comme la définit François Ascher, celle qui répond autant aux besoins de consommation qu'à ceux de services. La ville la nuit est un lieu de liberté individuelle et un lieu d'expérimentation qui répond aux aspirations d'une population de plus en plus exigeante.

* Extrait de " Le quotidien urbain " sous la direction de Thierry Paquot, Editions La Découverte/Institut des villes - 2001

Les temporalités de l'espace public

Cette ville 24 heures sur 24 interroge l'espace public dans sa capacité à accueillir des populations aux usages variés en intégrant les rapports aux problèmes de sécurité dont le poids, au moins psychologique, va croissant. La conception d'un espace public réceptif à des usages divers et à la cohabitation des classes d'âge et des classes sociales plaide de fait pour la polyvalence de ces lieux, à la non-spécialisation de l'espace public et à sa plasticité.

Polyvalence ne signifie pas banalisation, bien au contraire, car seuls des espaces à forte attractivité, donc à forte identité, sont en mesure de lutter contre la tentation du chez soi parfaitement équipé et doté des terminaux informatiques ouvrant sur le spectacle du monde et de la communication virtuelle. François Ascher, dans ses nombreux écrits, insiste sur la demande d'espaces à la fois visuels, tactiles, denses en attractivité, non comme antidote, mais comme complément à la ville des NTIC.

L'espace public est un lieu de conflits liés à la coprésence de catégories différentes d'où la difficulté à s'opposer à l'exclusion et à la confiscation des lieux par une catégorie particulière.

La ville, bien public, est aussi le lieu de prédilection de l'investissement privé dont les modes d'intervention évoluent. En effet, notre époque est caractérisée par les " produits urbains ", centres commerciaux, multiplexes, lotissements, etc., qui fabriquent des entités souvent implantées hors ville constituée, aux abords des autoroutes ou des entrées de ville. Des politiques urbaines volontaristes comme à Saint-Nazaire ou à Roubaix ont réussi à capter ces " produits " dans le périmètre central comme éléments de dynamisation urbaine. Mais ces espaces privés pratiqués par le public deviennent de véritables espaces publics tout en restant sous juridiction privée. Les situations et la montée des exigences de sécurité rendent par ailleurs insoutenable la rupture de la gestion publique de l'espace pratiqué par le public et poseront de manière croissante la question des rapports entre forme, gestion, pratiques urbaines et sécurité.

La festivalisation

L'organisation d'événements offre une forme de réponse aux attentes liées aux usages contrastés des temps de la ville.

L'événementiel peut par ailleurs aider à préfigurer des projets qui exigent du temps long et les crédibiliser. Ainsi le Carré Sénart, futur centre de la ville nouvelle de Sénart, se matérialise lentement dans l'attente bien classique des programmes qui lui donneront corps. Ce projet original d'un centre éloigné des urbanisations existantes auquel il sera néanmoins relié, se construit avec une " couronne " végétale carrée croisant une allée royale reconstituée et composée sur une trame végétale, réalisées ad hoc. Il n'existe pour l'instant que dans l'esprit de son concepteur, François Tirot, et dans la stratégie de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle. La grande fête organisée le 14 juillet 2000 pour inaugurer les premières plantations qui constituent l'allée royale et le carré a permis de préfigurer sur ce lieu le futur projet et d'initier les dynamiques urbaines et sociales espérées à terme, confortant ainsi l'existence future de la nouvelle centralité.

Penser la mutabilité

Penser la mutabilité de l'espace urbain et architectural par opposition aux modes de production actuelle paraît s'imposer quand la question des temps vient au cœur des réflexions sur l'urbain. Plus que jamais, la ville mue, aussi bien dans sa forme que dans ses fonctions et ses usages, et les producteurs publics et privés de l'urbain sont tentés par une pensée de la ville finie mais aussi paradoxalement par une ville de l'instantané.

La complexité accrue des usages de la ville avec la diversité des temps de chaque citoyen rend encore plus aigu le rapport à la durabilité des produits urbains, leur localisation, leurs éventuels fractionnements, et interroge plus que jamais la plasticité de la ville à l'évolution des usages. Les modes en termes de programme évoluent bien vite et créent des friches avant l'heure, et une méfiance raisonnée à propos des modes programmatiques relayées de manière étonnamment aveugle par le marché est peut-être de mise. En effet, nombre de projets de pôles de loisirs ou de consommation se heurteront à des phénomènes de saturation sur des produits ou des objets urbains. Quand ils sont réalisés, ils peuvent aussi se confronter à la tombée en désuétude du concept ou du produit, et leur mutabilité rencontre des problèmes quelque peu similaires à ceux des grands ensembles des années cinquante : production rapide, parcellaire trop ample interdisant les initiatives individuelles qui font muter le tissu ordinaire des villes, propriétaire institutionnel unique ou peu diversifié (compensé

par un mode de gestion qui intègre la mutation des enseignes quand il est question de centre commercial), problèmes constructifs qui rendent l'espace moins plastique à la reconversion...

Penser des objets et espaces urbains mutables est une voie à explorer sans renoncer à créer des lieux et des bâtiments dotés de valeurs architecturale et urbaine et d'identité. L'autre posture serait celle d'admettre la substitution rapide, la démolition d'équipements récents, comme pour d'autres produits de consommation. Le bâtiment provisoire du Centre américain construit par Nasrine Serradji dans le nouveau quartier parisien de Bercy illustre ce propos. Construit pour ne durer que quelques années, il a néanmoins soulevé le plus grand intérêt de la presse architecturale et nombreux sont ceux qui regrettent sa démolition. Il a permis une transition en douceur d'un chantier à un quartier doté d'un équipement majeur dessiné par Franck O'Gehry. Celui-ci montre bien la mutabilité des fonctions puisqu'il est à présent en cours de reconversion pour accueillir la cinémathèque de Paris.

Un urbanisme de la proximité au service des espaces temps du quotidien

Francis Godard, sociologue président du groupe de prospective DATAR " Temporalités et territoires ", suggère des pistes de travail liant l'invention de nouveaux services pour aider à conjuguer les temps urbains et les organisations spatiales autour de centralités spatio-temporelles.

La cellule logement elle-même est susceptible de devenir une sorte de centre de services multimédias exigeant une polyvalence des activités dans le même lieu et au même moment. Problème malaisé à résoudre dans le contexte du logement ordinaire et notamment du logement social dont la taille va diminuant et les contraintes normatives croissant.

La conception des espaces liés à l'habitat peut s'inspirer d'expériences nord-américaines avec le développement du métier de régisseur de services de proximité. Celui-ci s'exerce dans un nouvel espace qui n'est plus le simple hall d'entrée, mais une minicentralité qui offre des services 24 heures sur 24, allant de la baby-sitter à la livraison de marchandises. Ces nouveaux services peuvent avoir un impact entraînant une modification de la distribution des accès au logement et influencer l'organisation urbaine d'un ensemble bâti.

Les équipements polyvalents, par exemple liés à la petite enfance en Hollande, illustrent un usage partagé des lieux. La crèche met en commun des espaces d'accueil avec l'école, devient centre de livraison de marchandises commandées par les parents sur Internet, accueille des services tels le coiffeur...

Enfin peut être évoquée la polyvalence dans le temps de programmes " saisonniers ", telles les universités. L'Amérique du Nord illustre bien ce que peuvent être des bibliothèques ouvertes 24 heures sur 24, douze mois sur douze, avec les impacts en termes de vie urbaine, d'animation et de services liés créant de véritables centralités. L'université, comme d'autres activités saisonnières, pourrait être appropriée par d'autres activités lors des congés. Mais la polyvalence des lieux dans le temps se heurte à des problèmes tant objectifs que subjectifs. Problèmes de normes et de droit qui s'y opposeraient, mais aussi blocages mentaux quant au partage des lieux adaptés à un usage donné.

L'ensemble de ces processus est de nature à bouleverser le rapport à la centralité, l'usage des transports publics, etc.

Réfléchir aux temps de la ville en consonance avec le temps des urbains n'est pas de nature à bouleverser toutes les certitudes et les fondements du travail professionnel des urbanistes.

Mais cela plaide en faveur d'une attention soutenue à l'évolution des modes de vie par opposition aux velléités de dogmatisme sur la mise au pas de la ville au profit des enjeux de " bien public ". Cette attention ne signifie pas le renoncement à toute attitude de projet, bien au contraire. Elle devrait guider la conduite de projets urbains qui mettent au service de la ville le talent des urbanistes, dans une attitude de négociation sans renoncement. Les implications de cette ouverture du champ des temporalités sont sans doute immenses, notamment en ce qui concerne la ville solidaire tant les inégalités sont grandes quant à la question de la liberté des temps de la ville. Toutefois, l'exploration de ce champ ne doit pas devenir l'unique ligne de conduite de la pensée et de l'action urbaines afin d'écartier le risque de promouvoir une nouvelle mode et de nouveaux mots d'ordre incantatoires qui seraient tout aussi nocifs que ceux tombés en discrédit pour avoir trop servi.